



AUTORISATION PARENTALE ET FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LE SEJOUR D'INTEGRATION
15 et 16 septembre (2MES, 2TNE et 2SECU) **ou** 16 et 17 septembre (2PMIA et 2GATL)

NOM : **Prénom :** **Classe :**

Date de naissance : / /

Numéro de téléphone de contact d'urgence pendant le séjour :

Assurance (Nom, adresse et n° de contrat) :

SANTE :

- L'élève suit-il un traitement ?
☐ OUI ☐ NON (Si oui, fournir l'ordonnance, les médicaments et la posologie à suivre).
- L'élève est-il à jour de ses vaccinations obligatoires (DT-POLIO) ?
☐ OUI ☐ NON Date du dernier rappel :
- L'élève a-t-il un régime alimentaire particulier ?
☐ OUI ☐ NON Si oui, précisez les contre-indications :
(en cas d'allergies alimentaires, fournir un certificat médical les décrivant et le PAI)
- S'il y a une inaptitude ou incompetence totale pour la pratique physique d'une des activités proposées, il faut fournir **OBLIGATOIREMENT** un certificat médical de contre-indication à la pratique de cette activité.

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

- Autres informations que vous souhaitez communiquer aux professeurs pour le séjour (anxiété, énurésie, autre) :
.....
- L'élève sait-il nager ? ☐ NON (non obligatoire, mais l'équipe doit le savoir)
☐ OUI En tant que représentant légal de l'élève, j'atteste sur l'honneur qu'il/elle sait nager au moins 25m sans avoir pied.

AUTORISATION DU RESPONSABLE LEGAL :

Je soussigné(e), responsable de l'élève ,
l'autorise à participer au séjour suivant, gratuit pour les familles car entièrement financé par le lycée

Projet : Séjour d'intégration des élèves de secondes

Lieu : Lac de la Ganguise qui se trouve dans l'Aude (un peu avant Castelnaudary).

Départ du lycée : Jour 1 à 8h15 Retour au lycée : Jour 2 vers 18h-19h

Transport et hébergement : autocar et nuitée sur le site du Lac de la Ganguise

Je suis informé que le règlement intérieur de l'établissement s'applique aux élèves pendant le séjour. En cas d'indiscipline grave appréciée par les professeurs et le proviseur, je m'engage à aller chercher mon enfant ou à organiser son retour à mes frais.

J'autorise les accompagnateurs à prendre, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toutes les mesures d'urgence qu'ils jugeront nécessaires face à une intervention médicale ou chirurgicale.

A **Le**

Signature du responsable légal :



SEJOUR D'INTEGRATION 2026-2027 pour les 2ndes au LYCEE GUYNEMER

Les équipes pédagogiques organisent chaque année un temps d'intégration pour tous les élèves de seconde. Cette année, le séjour d'intégration des secondes se déroulera sur une base de loisirs au lac de la Ganguise qui se trouve dans l'Aude (un peu avant Castelnaudary).

→ **mardi 15 & mercredi 16 septembre 2026** pour les classes de : **2MES, 2TNE et 2SECU**

→ **mercredi 16 et jeudi 17 septembre 2026** pour les classes de **2GATL et 2PMIA**

OBJECTIFS

- trouver sa place en seconde en apprenant à se connaître et à se respecter
- fédérer le groupe classe
- créer du lien entre élèves des différentes filières du lycée
- créer du lien avec les adultes du lycée : enseignants, personnels de Vie Scolaire, ...

ORGANISATION

Transport en bus : départ du lycée le 1^{er} jour vers 8h du lycée, retour le lendemain vers 18h-19h

Hébergement : les élèves sont logés sur le site de CAP Ganguise au bord du lac, en habitat léger. Ils seront répartis par groupe de 6 à 8 élèves dans chaque chambre. Les repas et petit déjeuner seront pris au centre (pique-nique du premier midi prévu par le lycée).

Activités : 1 Activité nautique (paddle/canoë) / 1 activité sportive (course d'orientation)/ et plusieurs activités ludiques de cohésion.

Encadrement :

Les élèves seront pris en charge et encadrés par des personnels enseignants et éducatifs du lycée.

Gratuité : Ce séjour est entièrement pris en charge par le lycée et aucune participation financière n'est demandée aux familles. La présence de tous les élèves est donc obligatoire.

NECESSAIRE A PREVOIR POUR LES 2 JOURS

Pour la nuitée : des vêtements chauds, nécessaire de toilette (brosse à dents, savon, déodorant, ...), une grande serviette de toilette, des vêtements de nuit, une paire de claquettes, une casquette ou chapeau, de la crème solaire.

Pour les activités sportives : au moins 2 paires de chaussures de sport, même usagées et 2 tenues de sport (une paire de chaussure et une tenue qui puissent être mouillées lors d'activités nautiques), un vêtement de pluie type K-way, un petit sac à dos, un maillot et une serviette de bain, un en-cas et/ou des biscuits, ...

Pour le séjour : une gourde et un nécessaire pour prendre des notes : stylos, carnet ou feuilles

Pour le reste du temps : des vêtements pour s'équiper aussi bien par beau temps que temps frais : tee-shirts, short, pantalon, pull, chaussettes, ... Si besoin de prêts de vêtements, adressez-vous au CPE.

LES REGLES PENDANT LE SEJOUR

Le déroulement des deux jours reste dans le cadre du règlement intérieur du lycée, en particulier pendant les activités : il est interdit de fumer pendant les activités ou d'utiliser des portables ou autres sources de bruits... Les élèves devront se conformer au règlement intérieur du lieu d'accueil (horaires, respect des règles d'hygiène, du matériel et du personnel).

Le lycée décline toute responsabilité quant aux vols, pertes et détériorations d'objets personnels et de valeur durant le séjour. Les élèves qui le souhaitent ont la possibilité de prévoir un petit cadenas de sac.